



Information des acquéreurs et locataires de biens immobiliers

Commune de Saint-Vallier

Plan de zonage réglementaire

Cartographie* annexée à l'arrêté n° 2012335-0002 du 30 novembre 2012
modifié par l'arrêté n° 2012352-0003 du 17 décembre 2012

* Le recours à la fiche synthétique descriptive est indispensable pour pouvoir interpréter cette carte.

LEGENDE

P.K 75 Point kilométrique Rhône
128.90 Cote de la crue de référence *

* Se reporter au chapitre 3 du titre 1 du règlement pour l'utilisation des cotes de référence

RHÔNE

---+---+ Digue CNR

Rrd = Bande de sécurité digue : Inconstructible

Brn = Zone bleu, Rhône, remontée de nappe : Constructible

---+---+ Voie SNCF

— Route nationale

— Route départementale

— Rue, voie communale

